

## Cas confirmé de covid-19 d'un enfant accueilli

- Les parents informent sans délai le mode d'accueil et précisent au médecin traitant (ou à la plateforme Covid-19 de l'Assurance Maladie) les coordonnées du mode d'accueil de l'enfant.
- Suspension de l'accueil des autres enfants du même groupe. Si l'enfant a été en contact avec des enfants d'autres groupes que le sien y compris sur un temps limité (maxi 15 minutes cumulées) alors l'accueil de tous les enfants de tous les groupes concernés doit être suspendu.

### NE JAMAIS DIVULGUER L'IDENTITE DE L'ENFANT COVID POSITIF

Prévenir sans délai les autres professionnels (y compris intervenants extérieurs) et les parents des autres enfants pré-identifiés comme contacts à risque potentiels

Les informer de la situation et des démarches de contact-tracing qui seront entreprises.

Leur demander d'être attentifs à toute apparition de symptômes et de la nécessité de consulter sans délai un médecin en cas de symptômes.

Se tenir à disposition des personnes chargées du contact-tracing (médecin, plateforme covid19 de l'assurance maladie, ARS)

Etablir la liste des personnes « contact à risque » potentielles et de leur coordonnées que l'enfant a rencontré dans les 48 h précédentes si cas Covid-19 symptomatique ou bien dans les 7 jours précédents en cas de Covid-19 asymptomatique.

Toutes les personnes contacts à risque sont invitées à informer les personnes avec qui elles ont été en contact à risque depuis leur dernière exposition à risque avec le cas (**contact warning de seconde génération**)

Procéder à une aération, un nettoyage et une désinfection complète de tous les espaces fréquentés par le cas confirmé au cours des derniers jours ainsi que du linge et objets qu'il a pu toucher dans les 48 h précédentes si cas Covid-19 symptomatique ou bien dans les 7 jours précédents en cas de Covid-19 asymptomatique.

### RETOUR DE L'ENFANT :

- **Cas Covid-19 asymptomatique** : accueil à l'expiration de la période d'isolement de 10 jours pleins du prélèvement. Si apparition de symptômes, prolongation de l'isolement de 10 jours pleins à compter des 1ers symptômes.
- **Cas Covid-19 symptomatique** : après 10 jours pleins au minimum d'isolement à compter des 1ers symptômes. La reprise s'effectue, sans test sous réserve d'absence de fièvre depuis au moins 48 heures sinon l'isolement est prolongé. (la rhinite et une toux modérée n'empêchent pas le retour)

Il peut être demandé aux parents de fournir une attestation sur l'honneur.

**Dans tous les cas, la reprise s'effectue avec un respect strict des mesures barrières et de la distanciation physique durant les 7 jours suivant la levée de la mesure, en évitant les personnes à risque de forme grave de Covid19 et pour les personnes de plus de 6 ans le port rigoureux du masque chirurgical ou grand public de filtration supérieure à 90%.**